

La France aurait pratiqué une évacuation "sélective" au Rwanda

Stéphanie Maupas

Le Monde, 6 avril 2006

A la veille du génocide rwandais, il y a douze ans, l'ambassade de France à Kigali a surtout évacué les extrémistes hutus, affirme un document remis au tribunal d'Arusha.

Il y a douze ans jour pour jour, le 6 avril 1994, l'attentat perpétré contre le président rwandais Juvénal Habyarimana entraîna le "pays des mille collines" dans un génocide qui, en cent jours, faisait près de 800 000 morts, essentiellement tutsis. Différents témoignages ont depuis permis de démontrer et de comprendre la mécanique du génocide, levant quelques zones d'ombre sur les implications des acteurs rwandais et internationaux.

Dans un rapport remis en début d'année au procureur du tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), le français André Guichaoua, expert auprès du procureur et professeur de sociologie à la Sorbonne, à Paris, revient sur les événements survenus à l'ambassade de France, dont il a été le témoin direct, entre le 6 et le 11 avril à Kigali.

En décembre 1998, la mission d'information parlementaire sur le Rwanda avait écarté les allégations selon lesquelles l'ambassade de France à Kigali avait procédé à une évacuation "sélective" des Rwandais réfugiés dans ses locaux. Le rapport de M. Guichaoua, en revanche, la reprend à son compte sur la base d'une enquête personnelle.

L'expert rappelle les critères ayant conduit à l'évacuation de 394 ressortissants rwandais, dont Paris avait classé la liste "secret défense" : leur curriculum vitae accreditait la thèse d'une "évacuation sélective, politique et ethnique", affirme M. Guichaoua. Dès le 7 avril, confirme-t-il, tous les ministres du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND), le parti-Etat, et des dizaines de personnes, "connues comme figurant parmi les éléments politiques les plus radicaux de la mouvance présidentielle", trouvaient refuge à l'ambassade. Bon nombre de ces extrémistes hutus y furent conduits sous escorte de la Garde présidentielle, alors en charge des massacres des personnalités de l'opposition.

Sélection ? Les cinq orphelins d'Agathe Uwilingiyimana, premier ministre assassiné dès le 7 avril 1994, ne seront, eux, évacués par l'ambassadeur de France, Jean-Michel Marlaud, qu'après l'intervention de la cellule africaine de l'Elysée et du représentant de la Suisse. A l'aéroport de Roissy, ils passeront une journée en zone internationale avant d'être transférés à Genève. En revanche, parmi les dignitaires reçus à l'ambassade, beaucoup figureront, après le génocide, parmi "les premiers demandeurs d'asile en France". Ils sont "très nombreux à résider depuis lors en France". En 1998, ce dossier sera évacué par la mission d'information parlementaire.

Au cours de ses recherches, le professeur Guichaoua a analysé les "agendas" des principaux acteurs de la tragédie rwandaise. Depuis dix ans, devant le tribunal international basé à Arusha, en Tanzanie, les accusés ont eux-mêmes témoigné, levant, à leur corps défendant, quelques

"secrets du génocide" dans un *sauf-qui-peut* judiciaire. De l'autre côté, malgré la crainte d'être éliminés par les services spéciaux du régime de l'actuel président Paul Kagamé, certains témoins de l'intérieur, membres de l'armée victorieuse, ont, eux aussi, commencé à raconter leur guerre.

Ces différents témoignages donnent une vision plus claire de la montée des tensions entre les deux forces en présence depuis le début de la guerre civile déclenchée en 1990 par les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), qui s'empareront du pouvoir quatre ans après leur première offensive d'octobre 1990. Au cours de ces quatre années, les rebelles mènent une campagne de terreur alternant assassinats politiques et attentats, qui nourrissent un cycle de représailles orchestrées par le régime en place.

Le 6 avril 1994, jour de l'attentat contre le président rwandais, tous les indicateurs d'un massacre à grande échelle sont allumés. La mort du président rwandais a libéré *"l'énergie des extrémistes hutus"*. A l'ambassade de France les 7 et 8 avril, les dignitaires du MRND fixeront les nouvelles orientations des futures institutions, rétablissant de facto le parti-Etat. En huit jours, la machine génocidaire se mettra en place pour devenir une politique d'Etat. L'armée est neutralisée au profit des extrémistes, les administrations *"libérées"* des éléments modérés. Le gouvernement intérimaire peut s'appuyer sur des structures établies de longue date. *"L'ordre administratif et moral"* qui régit une société rwandaise très strictement encadrée peut être détourné à des fins criminelles.

Dans les deux camps, refusant toute négociation, les dirigeants vont conduire à leur terme leurs objectifs de guerre, considérant les victimes des massacres et du génocide comme quantité négligeable.